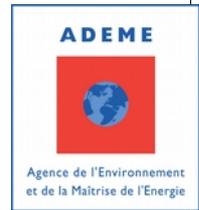


La formation GUIDE COMPOSTEUR

(GC 11, GC 12-13, GC 21, GC 22, GC 23, GC 24, GC 25
du référentiel de l'ADEME sur la gestion de proximité des biodéchets)



Dates de la formation (cocher les sessions choisies, en vert les modules de base obligatoires)

- Jour 1 – le 16 mai 2018 : GC 11 – Les bases du compostage
- Jour 2 – le 17 mai 2018 : GC 22-23 – Compostage partagé collectif, compostage autonome en établissement
- Jour 3 – le 18 mai 2018 : GC 21-24 – Gestion intégrée des déchets verts et lombricompostage
- Jour 4 – le 12 juin 2018 : GC 25 – les toilettes sèches
- Jour 5 – le 13 juin 2018 : GC 12-13 - Transmettre les savoir composer, rôle des guide composteurs

Nom..... Prénom.....

Adresse

Tél (portable de préférence).....

Courriel.....

Profession ou activité.....

Comment avez-vous connu l'existence de ce stage ?.....

- Je certifie être correctement assuré(e) et n'engage aucunement la responsabilité des organisateurs en cas d'accident.

Le tarif de cette formation varie de 600 à 900 € selon la formation choisie (de base + journée optionnelle ou complète).

Pour réserver mon stage je joins un chèque de 300€* à l'ordre de l'association Humus & associés et les éventuelles pièces demandées **avant le 16 avril 2018**.

√ Le chèque ne sera pas encaissé avant la formation sauf en cas de désistement tardif dans les 15 jours précédant le démarrage de la formation. Il sera encaissé dans sa totalité.

√ En cas de désistement anticipé, une somme forfaitaire de 30 € sera quand même encaissée pour couvrir les frais engagés.

* Pour les collectivités, un bon d'engagement (ordre de service) remplace le chèque de caution.

Date :

Signature :

Bulletin à renvoyer dès que possible à :

Humus & associés
105 boulevard Pierre et Marie Curie– 31200 TOULOUSE– Tél. 06 51 12 46 00
contact@humusetassocies.org - www.humusetassocies.org

Déclaration d'activité de formation professionnelle - n° 73 31 076531 auprès du préfet de région
Midi-Pyrénées – Référencée au Datadock - N° SIRET : 751 078 056 00015

« TVA non applicable en application de l'article 293 B du CGI »